Mobiliser par l'organisation de moments informels

- **Pour quoi faire ?**

Les moments informels ou formalisés sans être institutionnels sont à privilégier pour créer du lien, de la convivialité, échanger, communiquer, s'entourer aux différents stades du projet.

- **Points de vigilance**

Les moments informels doivent permettre aux personnes de s'exprimer librement. Cela permet de recueillir plus facilement les attentes, avis, besoins, idées et questions. Pour cela il faut rechercher des échanges productifs.
Ne pas sous-estimer ce temps dans son bilan de temps de travail.

- **Conseils**

Prendre le temps de discuter du projet autour d'un café, d'un repas.
Proposer un « repas – débat sur le projet » avec appui de la direction.
Proposer une « permanence » régulière dans une salle ou un bureau, pour accueillir individuellement les personnes. Il est plus facile pour certains, de s'exprimer en face à face que devant un groupe.
Se « promener » sur le territoire et l'établissement pour y faire des rencontres, tisser des liens et s'immerger.
Avoir le reflex de parler du projet en toutes circonstances.

© EPLEFPA Le Mans